RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Web'rencontres du 3 au 7 février 2025

Jeudi 6 février 2025 – 14h / 15h30

Ensemble, préservons le Littoral et ses usages sensibles

Intervenants : Régis LE QUILLEC, Anahita MARZIN et Laurent THAUNAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Du 3 au 7 février 2025

Web'rencontres

Agir pour l'eau : des solutions et des financements

Le webinaire va bientôt commencer…
Embarquement immédiat !

AGISSONS POUR L'EAU 2025 - 2030
12e PROGRAMME D'INTERVENTION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

12e programme d'intervention
Une semaine de web'rencontres
"Agir pour l'eau, des solutions et des financements"
du 3 au 7 février 2025

Lundi 3 février		Mardi 4 février		Mer. 5 février		Jeudi 6 février			Vend. 7 février	
10h - 11h30	14h- 16h	10h - 11h30	14h- 15h30	10h - 12h	14h- 16h	10h - 12h	14h - 15h30	16h- 17h30	10h - 12h	14h- 16h
Ensemble avec le 12e programme	Favorisons une politique de l'eau territo-rialisée et partenariale	Agissons pour une eau potable de qualité en quantité suffisante	Faisons de l'eau un atout pour les entreprises	Redevances : mémos actions	Engageons les territoires dans la transition écologique de l'agriculture	Sensibilisa-tion, suivi des milieux, recherche et dévelop-pement : activons les leviers pour mobiliser autour des enjeux de l'eau	Ensemble, préservons le littoral et ses usages sensibles	Réduisons les rejets d'eaux usées et rendons la ville perméable	Restaurons les milieux aquatiques et la biodiversité : un atout pour le bon état	Parlons de Rivage, le nouvel outil de gestion des aides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

12e PROGRAMME D'INTERVENTION
AGISSONS POUR L'EAU 2025 - 2030

ENSEMBLE, PRESERVONS LE LITTORAL ET SES USAGES SENSIBLES

Programme du webinaire

- Cadrage du programme/ La stratégie d'intervention
- **Session Questions / Réponses**
- 3 temps spécifiques
- **Session Questions / Réponses**
- Rivage, l'outil de vos demandes d'aide
- **Session Questions / Réponses**
- Conclusions

Le cadrage du 12e programme

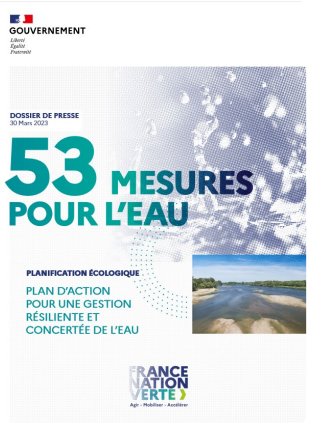

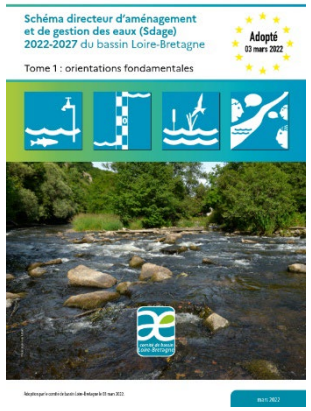

EAU & CLIMAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

12e PROGRAMME D'INTERVENTION
AGISSONS POUR L'EAU 2025 - 2030

2 priorités

Le Sdage 2022-2027 => pour atteindre les objectifs du bon état
24% ⟶ 61% ⟶ 100%

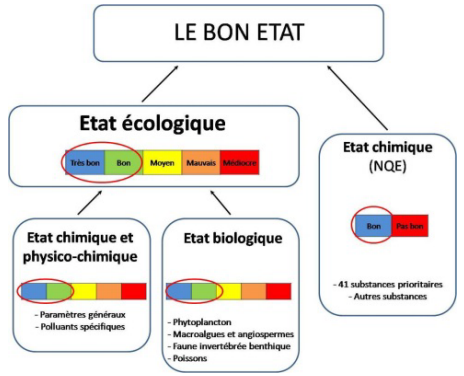

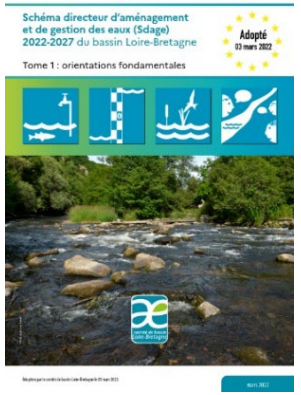

La solidarité urbain-rural => pour soutenir les investissements dans les communes rurales défavorisées

Nouveau zonage AFR (Aide à Finalité Régionale) 2022-2027

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Le 12e programme 2025-2030 en chiffres

2,577 Mds de redevances

2,430 Mds pour agir

367 M d'aides/an

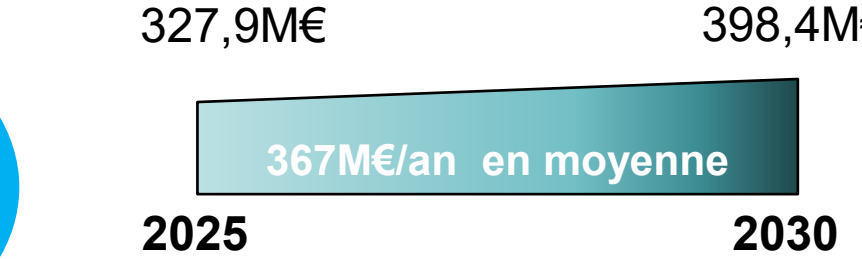

4 principes structurants pour construire le programme

1 - Un programme construit autour **d'objectifs clés ciblés et chiffrés** à suivre tout au long du programme avec des indicateurs

2 - Renforcer la **transversalité** entre les démarches thématiques et la **coopération** entre acteurs : partenariat autour d'objectifs partagés

3 - Sélectivité et lisibilité du programme en ciblant l'action sur des **secteurs prioritaires** et **des taux différenciés** selon l'efficience des dispositifs d'aides

4 - Accompagner la **stratégie des territoires** la plus transversale possible avec une réelle ambition se mesurant par la définition d'objectifs clairs et précis sur une durée déterminée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Les stratégies d'interventions

12e PROGRAMME D'INTERVENTION
AGISSONS POUR L'EAU 2025 - 2030

7 ENJEUX

la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques, humides, marins, et la biodiversité associée

la qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines

une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau

une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante

le bon état des eaux et des milieux marins et littoraux

la solidarité entre les territoires et à l'international

la mobilisation des acteurs locaux dans les territoires et la mise en place d'une gouvernance locale

Quel littoral ?

- Un vaste territoire d'intervention :
  - 6654 km (38%)
  - 69 masses d'eau littorales DCE
- Un littoral marqué par de multiples usages, par une forte sensibilité et de multiples pressions (littoralisation),
- Une zone côtière objet de toutes les attentions réglementaires : DCE, SDAGE, DCSMM, Directive Baignade, Paquet hygiène, Directive Inondation, …
- Enjeu de planification, de gestion des interactions, de connaissance, de protection du milieu de la biodiversité associée…
- Impact du changement climatique

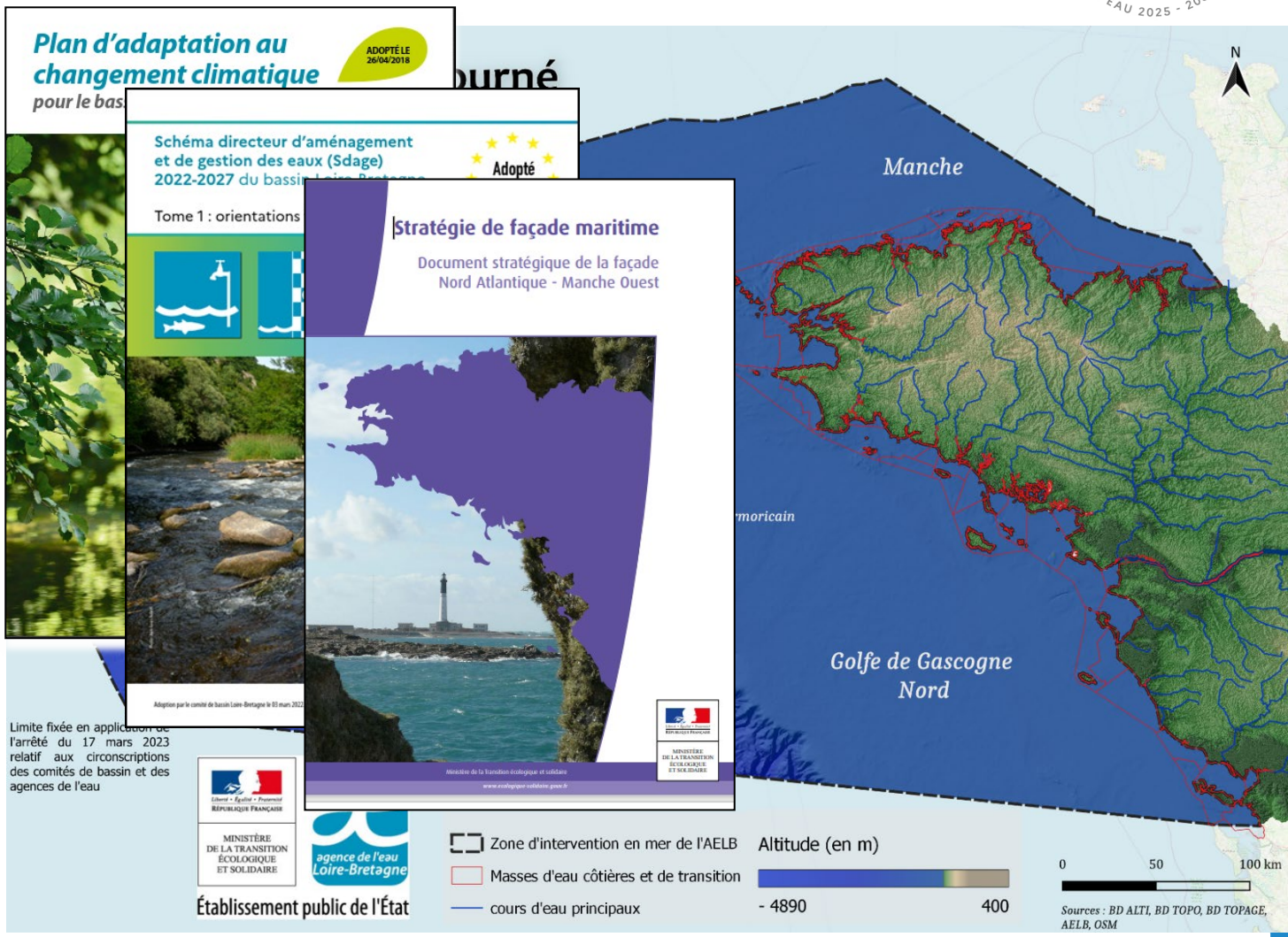

Elaboration du 12e programme

- Lettre de cadrage du ministère
- Bilan du 11e programme
- Travaux de la commission Evaluation

- Préparation du 12e programme au sein de la commission Littoral du Comité de Bassin depuis juin 2024 (commission + ateliers) et des instances du Bassin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Enjeu « Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins »

Concilier les activités maritimes et terrestres avec le bon fonctionnement des milieux marins et littoraux, en contribuant à l'adaptation au dérèglement climatique et à la lutte contre l'érosion de la biodiversité

12e PROGRAMME D'INTERVENTION AGISSONS POUR L'EAU 2025 2030

Plus de détail dans le webinaire sur la transition écologique de l'agriculture

Objectif 1 – Réduire l'eutrophisation des eaux littorales et marines

- Favoriser la réduction des flux d'azote à la mer, en priorité sur les bassins versants dits algues vertes ciblés dans le Sdage par des phénomènes d'eutrophisation.
- En s'appuyant sur les dispositifs d'aide proposés dans l'enjeu « Améliorer la qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines » en particulier les objectifs :
  - La lutte contre les pollutions diffuses en accélérant la transition écologique de l'agriculture,
  - L'aménagement des bassins versants.

Objectif 2 – Restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

Poursuivre la mise en œuvre d'une politique dynamique de restauration de la qualité microbiologique des eaux associées aux usages sensibles (baignade et pêche à pied de loisir, conchyliculture et pêche à pied professionnelle), en contribuant à la mise à œuvre de plans d'actions de reconquête issus des profils de baignade et de vulnérabilité conchylicole.

Donner en particulier priorité à l'accompagnement des actions qui concourent à la suppression des rejets directs des systèmes d'assainissement.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Enjeu « Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins »

Concilier les activités maritimes et terrestres avec le bon fonctionnement des milieux marins et littoraux, en contribuant à l'adaptation au dérèglement climatique et à la lutte contre l'érosion de la biodiversité

12e PROGRAMME D'INTERVENTION AGISSONS POUR L'EAU 2025 - 2030

Objectif 3 – Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux micropolluants et aux déchets plastiques

Intensifier la mise en œuvre de stratégie de réduction des micropolluants en particulier dans les secteurs propices à leur accumulation (par ex. zones industrialo portuaires).

Favoriser la mise en place de dispositifs de lutte contre les macrodéchets dans les systèmes d'assainissement d'eaux usées et eaux pluviales.

Limiter la fuite des biomédias filtrants en plastique depuis les stations de traitement des eaux usées.

12e P

Champs de laminaires

Objectif 4 - Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

Contribuer à stopper et inverser l'effondrement de la biodiversité de ces milieux :

- Réduire les pressions physiques sur les habitats marins et la biodiversité associée. En particulier, l'impact des mouillages sur les habitats sensibles.
- Restaurer les habitats naturels marins et la biodiversité associée quand les pressions responsables des dégradations sont maitrisées.

12e P

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Enjeu « Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins »

Concilier les activités maritimes et terrestres avec le bon fonctionnement des milieux marins et littoraux, en contribuant à l'adaptation au dérèglement climatique et à la lutte contre l'érosion de la biodiversité

12e PROGRAMME D'INTERVENTION
AGISSONS POUR L'EAU 2025 - 2030

Objectif 5 – Renforcer la gestion équilibrée de la ressource en eau sur le littoral

Assurer un bon fonctionnement écologique des zones estuariennes et côtières par une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau dans les bassins versants (renforcer la résilience des milieux en développant les solutions fondées sur la nature, favoriser les économies d'eau, assurer un meilleur partage de la ressource, …)

Sécuriser la distribution en eau potable des collectivités littorales par des stratégies croisant économie d'eau, amélioration de l'efficacité des ouvrages de production et de distribution d'eau potable, protection des captages, études et travaux de sécurisation, …

Plus de détail dans le webinaire sur la transition écologique de l'agriculture

ENJEU E : Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins

Objectif E1 : Réduire **l'eutrophisation** des eaux marines

Cibles :
30 000 ha de surfaces accompagnés en CAB, en MAEC ou PSE sur les BV Algues Vertes

Objectif E2 : Restaurer la **qualité sanitaire** des eaux littorales

Cibles :
80 % de SAP microbio engagés dans des travaux

Objectif E3 : Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux **micropolluants** et aux **déchets plastiques**

Cibles :
15 collectivités mobilisées dans des programmes ambitieux de réduction des flux de macrodéchets plastiques dans les réseaux d'assainissement

Objectif E4 : Préserver et restaurer les **milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée**

Cibles :
Restauration de **100 ha** d'habitats marins

Acquisition de **400 ha** et restauration de **1 700 ha** de zones humides rétro-littorales

Objectif E5 : Renforcer la gestion équilibrée de la **ressource en eau** sur le littoral

Cibles :
Réduction globale et pour tous les usages des prélèvements de 10% à l'horizon 2030 / 2019 (trajectoire sobriété Plan Gouv. Eau)

ENJEU E : Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins

Objectif E1 : Réduire **l'eutrophisation** des eaux marines

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

Objectif E2 : Restaurer la **qualité sanitaire** des eaux littorales

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

ASS_1 : Amélioration du traitement
ASS_2 : Création de réseau de transfert
ASS_3 : Amélioration du fonctionnement des réseaux de collecte
PLU_1 : Infiltration des eaux pluviales

Objectif E3 : Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux **micropolluants** et aux **déchets plastiques**

IND_1 : Maîtriser et réduire les pollutions et les autres pressions exercées par les rejets des activités économiques sur la ressource en eau

Objectif E4 : Préserver et restaurer les **milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée**

MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins

MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques, humides et marins

MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides

Objectif E5 : Renforcer la gestion équilibrée de la **ressource en eau** sur le littoral

Dispositifs d'aides proposés dans l'enjeu C « Une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau » et l'enjeu D « Une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante »

RDI_1 : Favoriser la connaissance générale, la recherche et l'innovation

TER_2 : Mettre en œuvre les démarches territoriales
Animation, communication

INF_1: Sensibiliser pour mieux mobiliser

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

12e programme d'intervention
Une semaine de web'rencontres
"Agir pour l'eau, des solutions et des financements"
du 3 au 7 février 2025

Lundi 3 février		Mardi 4 février		Mer. 5 février		Jeudi 6 février			Vend. 7 février	
10h - 11h30	14h- 16h	10h - 11h30	14h- 15h30	10h - 12h	14h- 16h	10h - 12h	14h - 15h30	16h- 17h30	10h - 12h	14h- 16h
Ensemble avec le 12e programme	Favorisons une politique de l'eau territo-rialisée et partenariale	Agissons pour une eau potable de qualité en quantité suffisante	Faisons de l'eau un atout pour les entreprises	Redevances : mémos actions	Engageons les territoires dans la transition écologique de l'agriculture	Sensibilisa-tion, suivi des milieux, recherche et dévelop-pement : activons les leviers pour mobiliser autour des enjeux de l'eau	Ensemble, préservons le littoral et ses usages sensibles	Réduisons les rejets d'eaux usées et rendons la ville perméable	Restaurons les milieux aquatiques et la biodiversité : un atout pour le bon état	Parlons de Rivage, le nouvel outil de gestion des aides

TEMPS D'ÉCHANGE

POSEZ VOS QUESTIONS SUR LE MODULE DE QUESTIONS-RÉPONSES

ENJEU E : Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins

Objectif E1 : Réduire **l'eutrophisation** des eaux marines

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

Objectif E2 : Restaurer la **qualité sanitaire** des eaux littorales

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

ASS_1 : Amélioration du traitement
ASS_2 : Création de réseau de transfert
ASS_3 : Amélioration du fonctionnement des réseaux de collecte
PLU_1 : Infiltration des eaux pluviales

Objectif E3 : Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux **micropolluants** et aux **déchets plastiques**

IND_1 : Maîtriser et réduire les pollutions et les autres pressions exercées par les rejets des activités économiques sur la ressource en eau

Objectif E4 : Préserver et restaurer les **milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée**

MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins

MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques, humides et marins

MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides

Objectif E5 : Renforcer la gestion équilibrée de la **ressource en eau** sur le littoral

Dispositifs d'aides proposés dans l'enjeu C « Une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau » et l'enjeu D « Une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante »

RDI_1 : Favoriser la connaissance générale, la recherche et l'innovation

TER_2 : Mettre en œuvre les démarches territoriales
Animation, communication

INF_1: Sensibiliser pour mieux mobiliser

Restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

769 sites de baignades en mer

177 sites de pêche à pied de loisir

219 zones de production conchylicole

Restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

Différentes sources de contamination microbiologique

Rejets liés à l'assainissement Collectif des eaux usées domestiques

Rejets liés à l'assainissement non collectif des eaux usées domestiques

Rejets liés aux déjections des animaux d'élevage, sauvages et domestiques

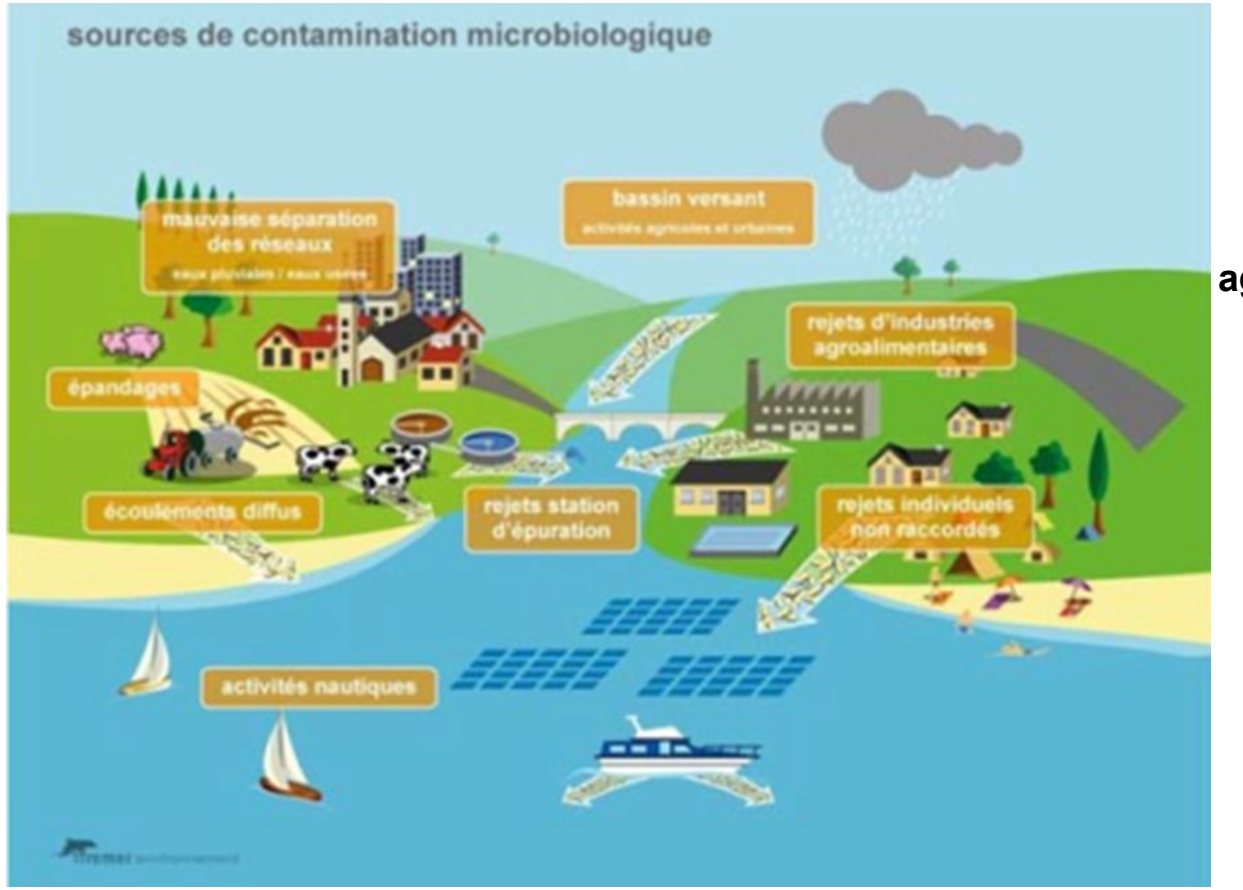

Rejets liés aux activités agro-alimentaires ou agricoles

Rejets liés aux activités portuaires

Rejets liés aux incivilités associées aux activités récréatives du littoral

Sources de contamination microbiologique ***influencées par : la saison, la pluviométrie, la géomorphologie du/des bassin(s) versant(s), le type de coquillage, la résistance des germes… le changement climatique***

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

12e PROGRAMME D'INTERVENTION
AGISSONS POUR L'EAU 2025 - 2030

3 guides technique et méthodologique d'aide à la réalisation des profils

Rejets liés à l'assainissement Collectif des eaux usées domestiques

Rejets liés à l'assainissement non collectif des eaux usées domestiques

Rejets liés aux déjections des animaux d'élevage, sauvages et domestiques

Rejets liés aux activités agro-alimentaires ou agricoles

Rejets liés aux activités portuaires

Rejets liés aux incivilités associées aux activités récréatives du littoral

Sources de contamination microbiologique ***influencées par : la saison, la pluviométrie, la géomorphologie du/des bassin(s) versant(s), le type de coquillage, la résistance des germes… le changement climatique***

Démarche de réalisation d'un profil de vulnérabilité

Le PROFIL est un OUTIL qui vise à :

- **IDENTIFIER ET HIERARCHISER des sources de pollution microbiologique susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux d'une ZONE de production conchylicole et pêche à pied**

- **DEFINIR un PLAN D'ACTIONS HIERARCHISEES de réduction de la pollution microbiologique**

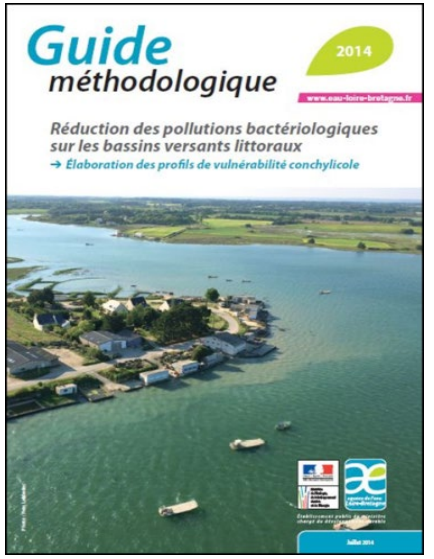

Démarche de réalisation d'un profil de vulnérabilité

La concertation autour d'un projet de territoire :

- Un porteur de projet impliqué et reconnu
- L'association de tous les acteurs dès le début des réflexions
- Un comité technique + Un comité de pilotage

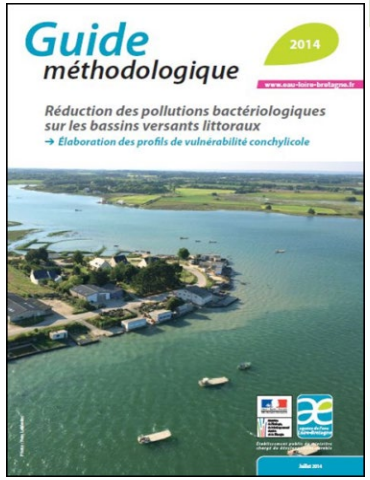

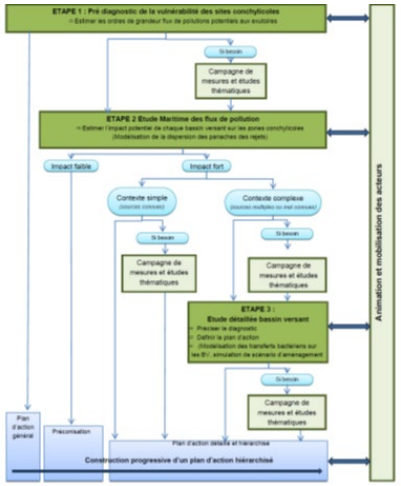

Une démarche progressive et itérative :

- **Etape 1** : Pré diagnostic de la vulnérabilité de la **ZONE** : aire d'étude, état des lieux, estimation des flux pollution
- **Etape 2** : Etude de dispersion marine : estimation et hiérarchisation de l'impact des flux de pollution
- **Etape 3** : Eudes détaillées de bassins versants

Chaque ETAPE fait l'objet d'un plan d'actions hiérarchisées

Restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

769 sites de baignades en mer

177 sites de pêche à pied de loisir

291 points de suivi (REMI) conchyliculture

Stratégie de sélectivité de cibles prioritaires 12e programme

87 cibles Baignade en mer

50 cibles à pied de loisir

72 cibles Conchyliculture

soit **209 CIBLES**

Usage	Cible
Site de baignade en mer	Les sites de baignade en mer classés Insuffisant, Suffisant ou Bon avec risque de déclassement[1] au titre de l'année 2023.
Site de pêche à pied de loisir	Les sites de pêche à pied de loisir (en mer) présentant une qualité Médiocre « prioritaire »[2], mauvais ou très mauvaise au titre de l'année 2023.
Zone conchylicole	Les zones conchylicoles ou de pêche à pied professionnelle classées B-[3], C ou lorsqu'elles ont été fermées pour cause de Toxico Infection Alimentaire Collective (TIAC) Norovirus entre le 1er janvier 2020 et le 30 juin 2024.

[1] : Les sites présentant un classement « Bon avec risque de déclassement » ont été identifiées lorsqu'un des percentiles 95 des 3 dernières années dépasse 80% de la norme soit 400 UFC (Unité Formant Colonie) / 100 ml pour E. Coli et 160 UFC / 100 ml pour entérocoques. La méthode a été établie lors d'une réunion technique organisée avec les ARS Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire le 02/02/2018.

[2] : Les sites présentant un classement Médiocre ont été identifiés « Prioritaire » lorsqu'à minima 5 à 10 % des résultats de contamination E. coli sont supérieurs à 4 600 UFC / 100 ml et en concertation avec les ARS lors d'une réunion technique du 21/06/2024.

[3] : Les sites de qualité B- correspondent aux zones dont la moyenne géométrique des résultats obtenus en surveillance régulière sur les 3 dernières années calendaires pour l'ensemble des points de surveillance de la zone considérée, présente des valeurs comprises entre 200 et 750 E. Coli pour 100g de chair et de liquide intervalvaire de coquillages

Restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

769 sites de baignades en mer

177 sites de pêche à pied de loisir

291 points de suivi (REMI) conchyliculture

Stratégie de sélectivité de cibles prioritaires 12e programme

87 cibles Baignade en mer

50 cibles à Pêche à pied de loisir

72 cibles Conchyliculture

soit **209 CIBLES**

Lien vers listes CIBLES ET SAP
(déliberation CA 2024-120 et 2024-122)

Stratégie de sélectivité des SAP
(Systèmes d'Assainissement Prioritaires)

Taux prioritaire pour les travaux sous réserve de justifier le lien entre actions financées et restauration de la cible (via profil) et dans le cadre d'un accord de territoire

Liste présentée lors de la commission Programme du 28/11/2024 :
137 SAP microbio

Restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

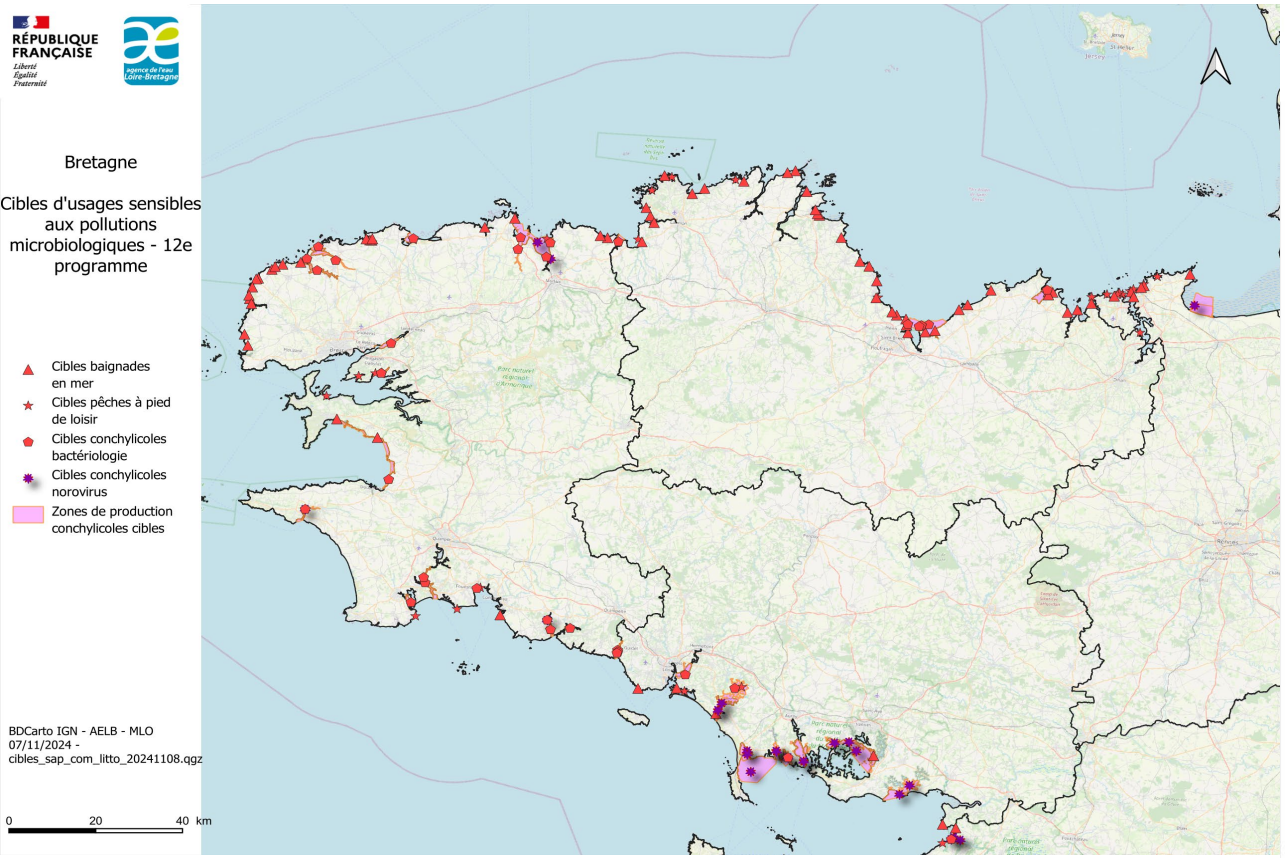

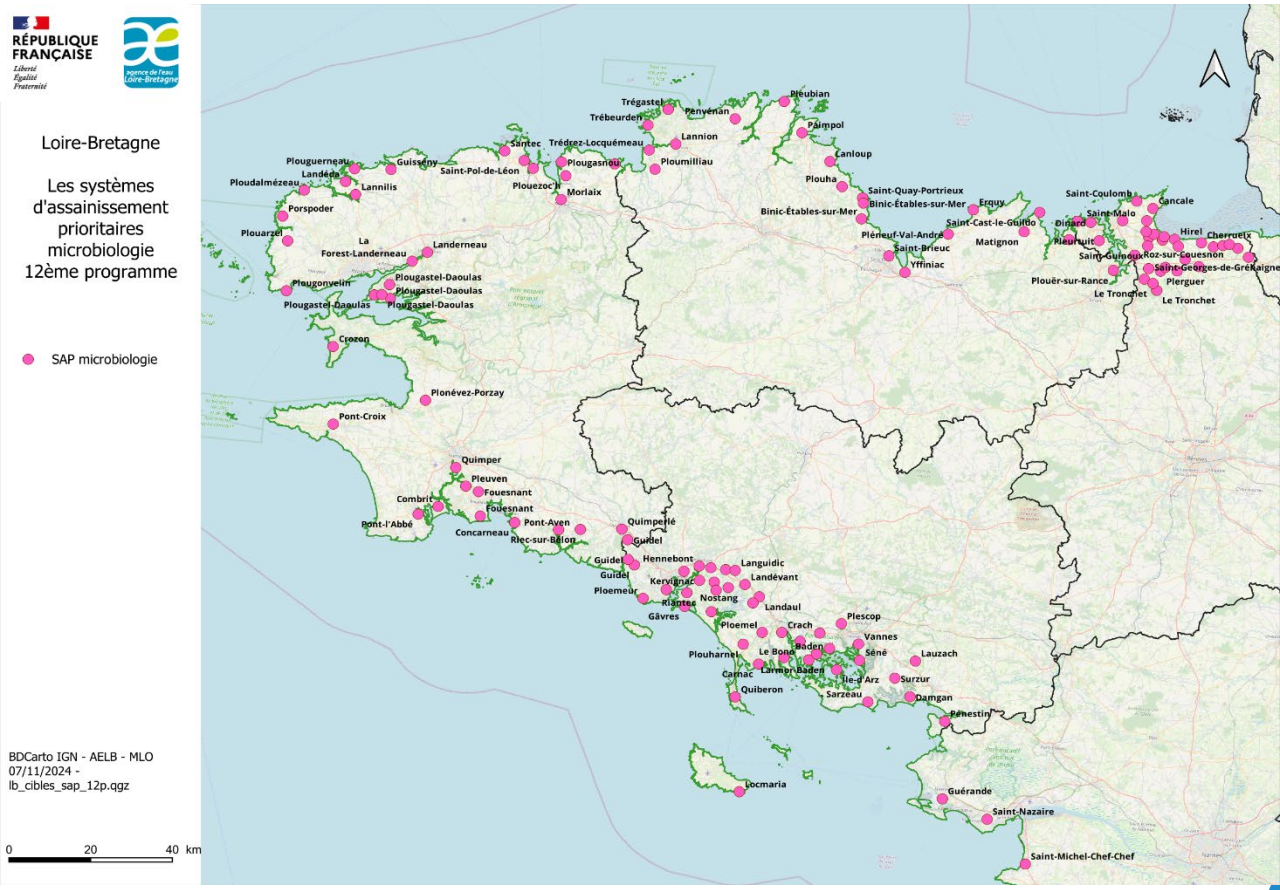

Restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

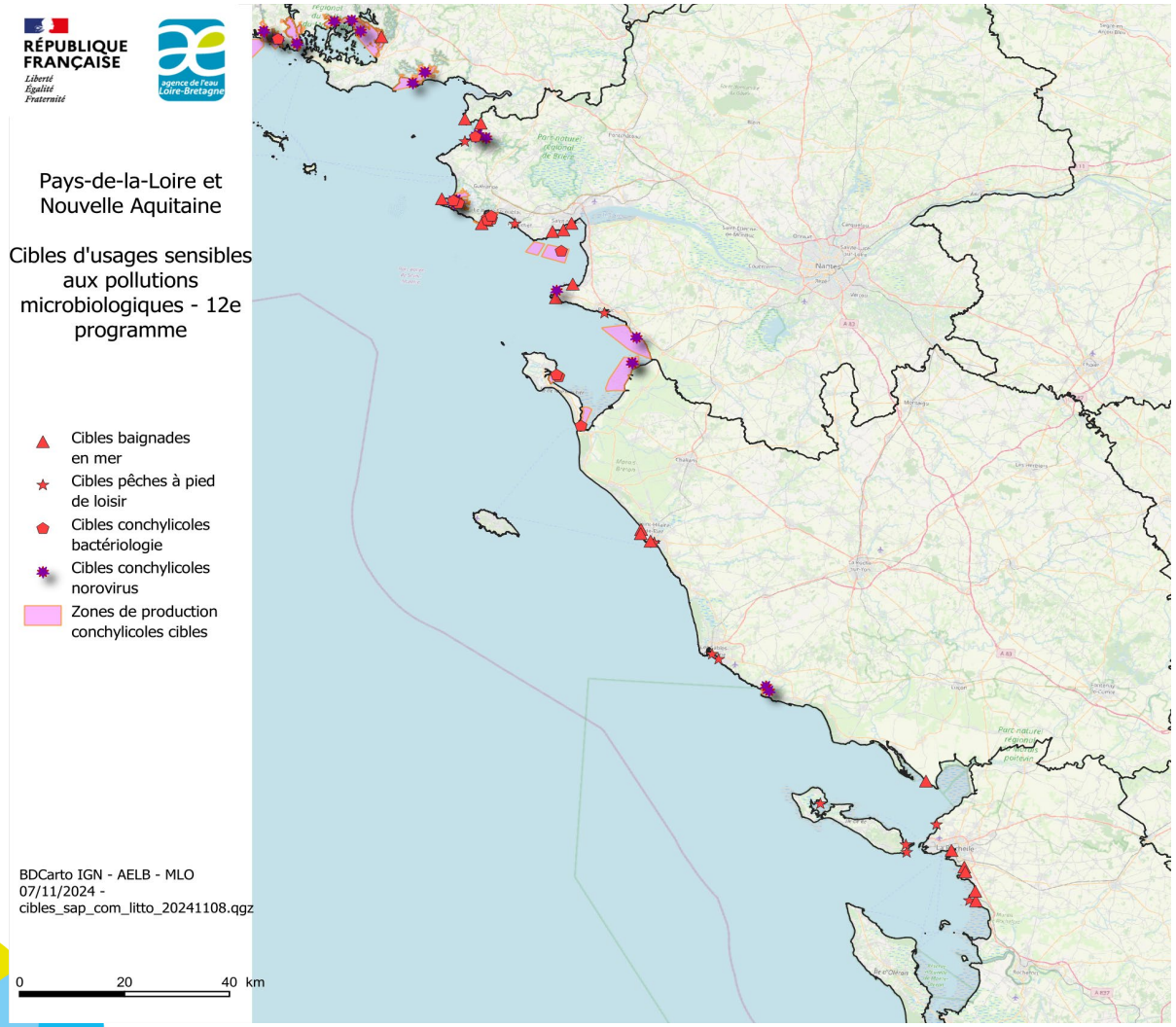

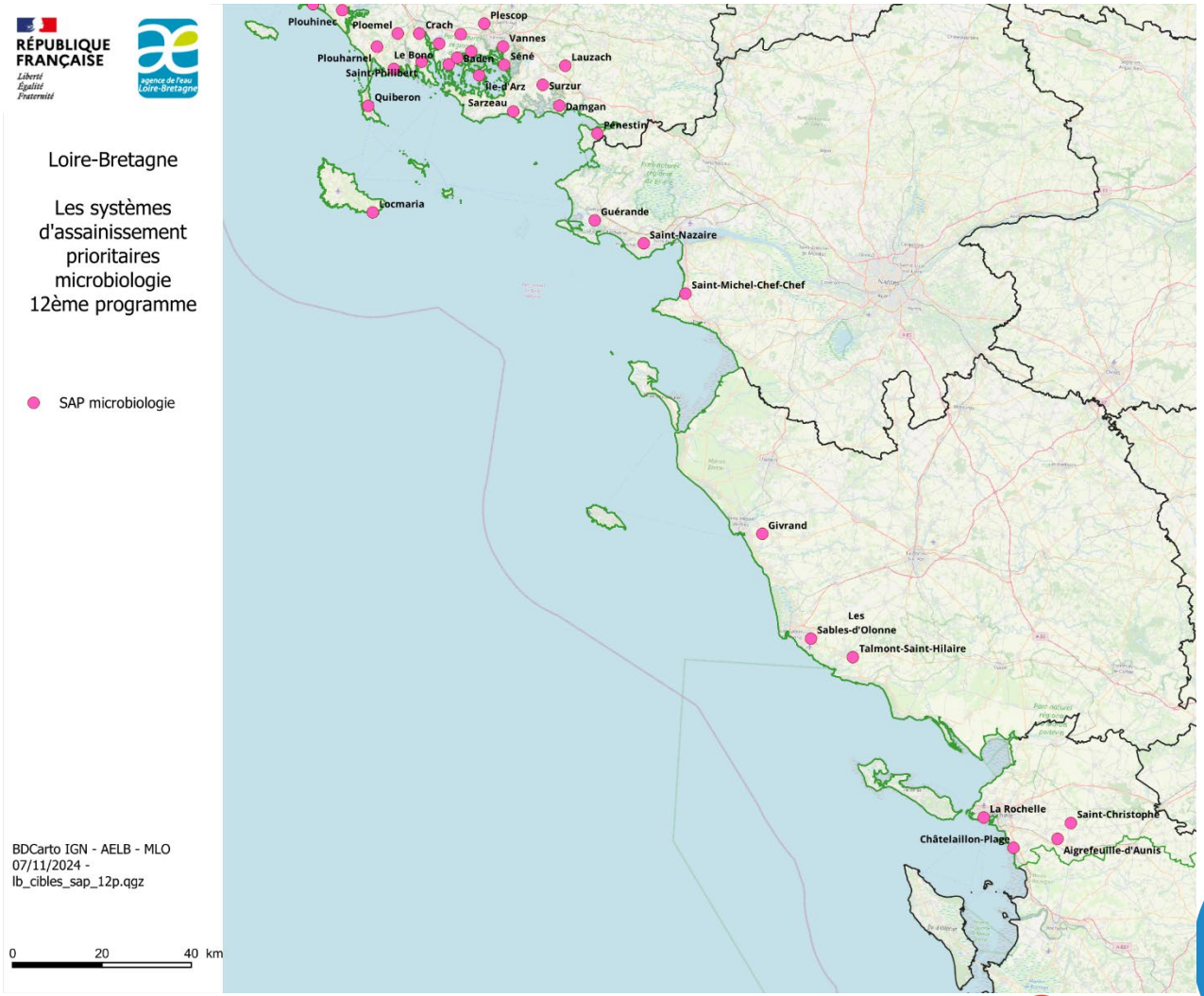

Dispositifs d'aide à la restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

Actualisation des **profils de baignade** pour les sites de baignades identifiés prioritaires au titre du 12e programme (liste)

Taux d'aide = PRIORITAIRE (50%)

Fiche action RDI_1

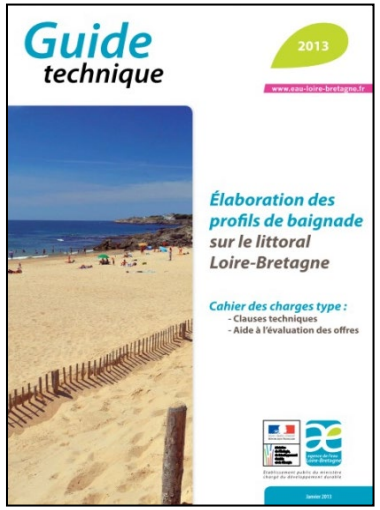

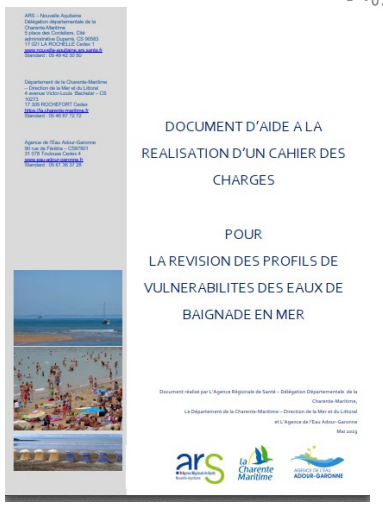

Réalisation/Actualisation des **profils de vulnérabilité** des zones conchylicoles et des sites de pêche à pied

Taux d'aide = PRIORITAIRE (50%)

Fiche action RDI_1

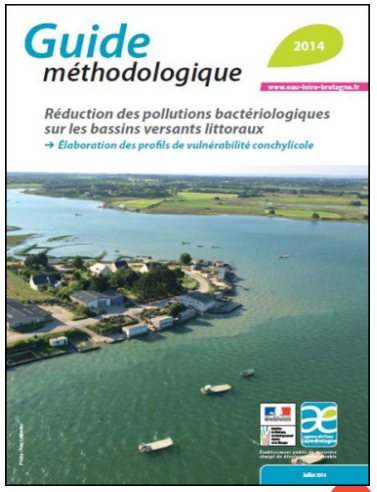

Dispositifs d'aide à la restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

Opérations de lutte contre la pollution microbiologique d'origine domestique, industrielle ou liée aux eaux pluviales :

Taux d'aide = ACCOMPAGNEMENT (25%) ou PRIORITAIRE (50%)

Bonification possible au taux prioritaire pour les travaux d'assainissement attachés à un SAP et identifiés dans le profil d'une cible d'usage (liste)

Fiches action ASS_1, ASS_2, ASS_3, PLU_1 et IND_1

Plus de détail dans le webinaire sur les rejets d'eaux usées et la ville perméable

Restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales

Opérations de lutte contre la pollution microbiologique d'origine agricole :

Taux d'aide = ACCOMPAGNEMENT (25%) ou PRIORITAIRE (50%)

Fiches action MAQ_1 MAQ_3, MAQ_4, BV_1 et AGR_1

Plus de détail dans le webinaire sur la restauration des milieux aquatiques

Plus de détail dans le webinaire sur la transition écologique de l'agriculture

TEMPS D'ÉCHANGE

POSEZ VOS QUESTIONS SUR LE MODULE DE QUESTIONS-RÉPONSES

ENJEU E : Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins

Objectif E1 : Réduire **l'eutrophisation** des eaux marines

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

Objectif E2 : Restaurer la **qualité sanitaire** des eaux littorales

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

ASS_1 : Amélioration du traitement
ASS_2 : Création de réseau de transfert
ASS_3 : Amélioration du fonctionnement des réseaux de collecte
PLU_1 : Infiltration des eaux pluviales

Objectif E3 : Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux **micropolluants** et aux **déchets plastiques**

IND_1 : Maîtriser et réduire les pollutions et les autres pressions exercées par les rejets des activités économiques sur la ressource en eau

Objectif E4 : Préserver et restaurer les **milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée**

MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins

MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques, humides et marins

MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides

Objectif E5 : Renforcer la gestion équilibrée de la **ressource en eau** sur le littoral

Dispositifs d'aides proposés dans l'enjeu C « Une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau » et l'enjeu D « Une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante »

RDI_1 : Favoriser la connaissance générale, la recherche et l'innovation

TER_2 : Mettre en œuvre les démarches territoriales
Animation, communication

INF_1: Sensibiliser pour mieux mobiliser

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

Stopper l'érosion de la biodiversité marine et participer à sa reconquête, un grand défi !

Classification intégrée de l'état de la biodiversité dans les mers européennes
Source: © Agence européenne pour l'environnement, Rapport Marine messages II, 2020, Figure 3.1, p. 27.

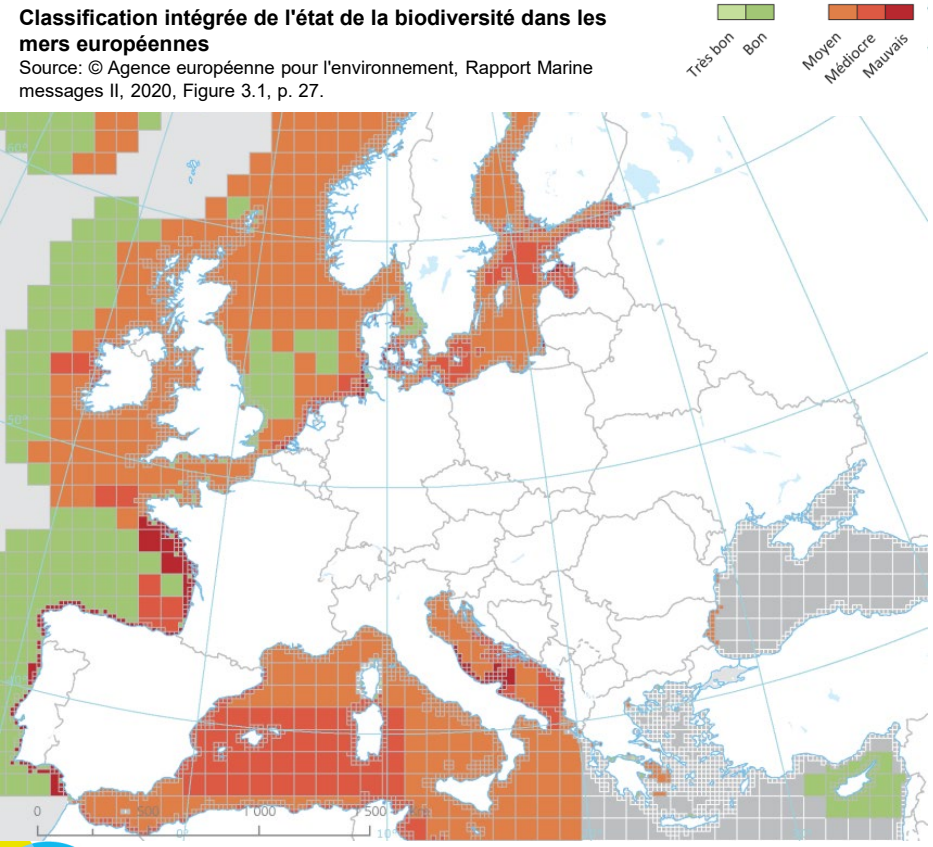

Les principaux facteurs responsables de cette érosion (IPBES, 2019) :

- Dégradations physiques : l'artificialisation côtière et la destruction / fragmentation des habitats ;
- Pollutions : eutrophisation, chimiques et macro-déchets ;
- Surexploitation des ressources naturelles ;
- Espèces exotiques envahissantes ;
- Changement climatique (gaz à effet de serre) :
  - réchauffement, acidification, perte d'oxygène,
  - élévation du niveau marin → disparition des habitats littoraux.

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

Les principaux enjeux environnementaux des eaux littorales Loire-Bretagne sont décrits dans les **documents stratégique de façade**

La stratégie nationale biodiversité 2030
Le règlement européen Restaurer la nature

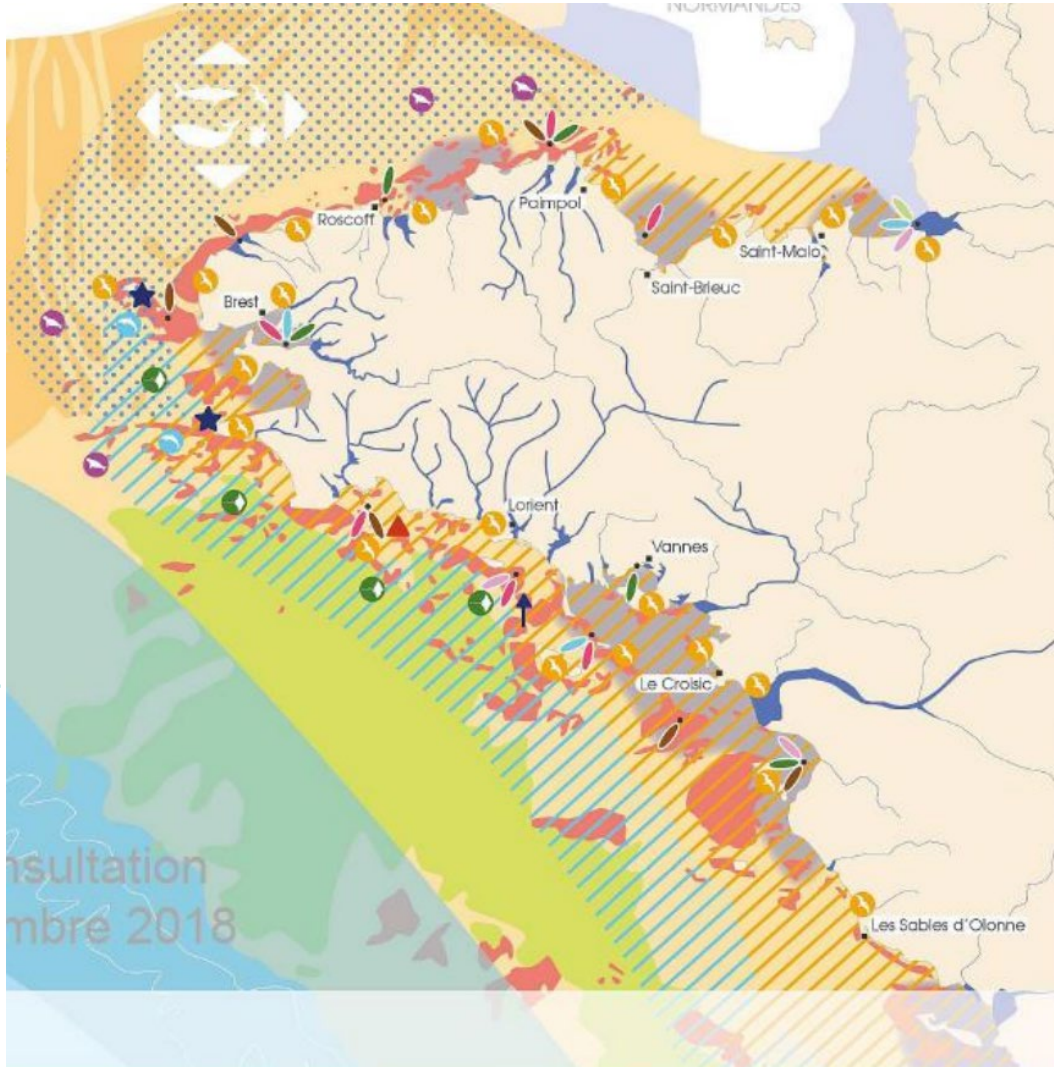

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

[Le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau 2022-2027](#) et son programme de mesure fixent les grandes orientations, les dispositions et les actions à mener en priorité pour la reconquête du bon état des eaux.

L'état écologique des eaux côtières et des estuaires est évalué dans le cadre de [l'état des lieux DCE 2025](#)

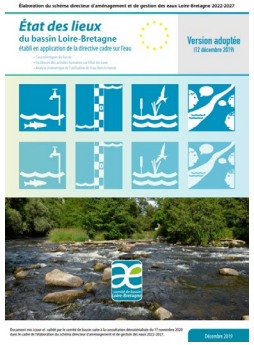

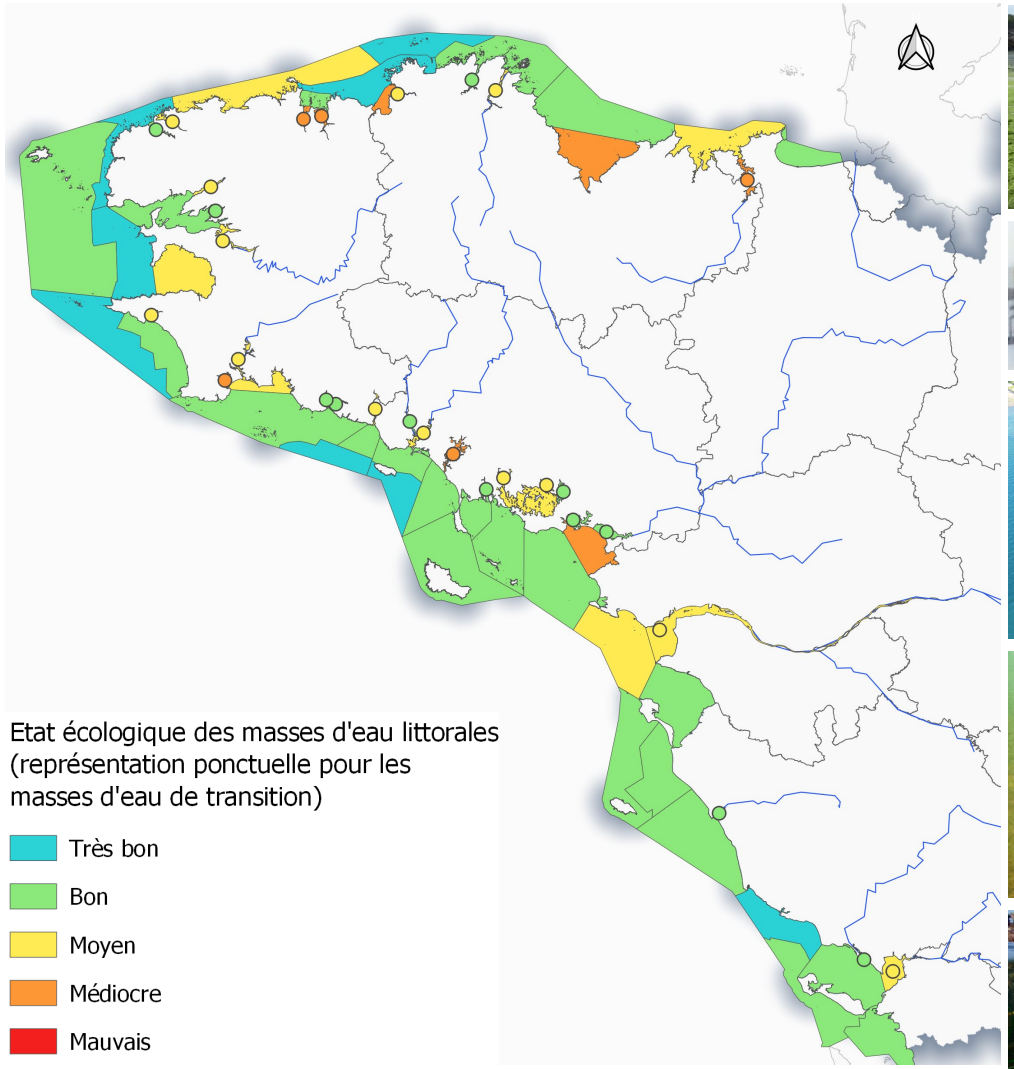

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

	MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides	MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins	MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité aquatiques, humides et marines
Milieux/Espèces ciblés	Zones humides rétro-littorales	Habitats naturels marins et littoraux dégradés	Espèces marines menacées de disparition Liste rouge UICN / PNA / Plagepomi

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

	MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides	MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins	MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité aquatiques, humides et marines
Milieux/Espèces ciblés	Zones humides rétro-littorales	Habitats naturels marins et littoraux dégradés	Espèces marines menacées de disparition Liste rouge UICN / PNA / Plagepomi
Périmètre géo	Eaux côtières, estuaires et bassin Loire-Bretagne		

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

	MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides	MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins	MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité aquatiques, humides et marines
Milieux/Espèces ciblés	Zones humides rétro-littorales	Habitats naturels marins et littoraux dégradés	Espèces marines menacées de disparition Liste rouge UICN / PNA / Plagepomi
Périmètre géo	Eaux côtières, estuaires et bassin Loire-Bretagne		
Connaissance	Inventaires zones humides Etudes préalables aux travaux	Etudes préalables aux travaux	Acquisition de connaissance (Plagepomi) Etudes préalables aux travaux

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

	MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides	MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins	MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité aquatiques, humides et marines
Milieux/Espèces ciblés	Zones humides rétro-littorales	Habitats naturels marins et littoraux dégradés	Espèces marines menacées de disparition Liste rouge UICN / PNA / Plagepomi
Périmètre géo	Eaux côtières, estuaires et bassin Loire-Bretagne		
Connaissance	Inventaires zones humides Etudes préalables aux travaux	Etudes préalables aux travaux	Etudes préalables aux travaux Acquisition de connaissance (Plagepomi)
Préservation/ restauration	Acquisition foncière Restauration des fonctionnalités Curage marais rétrolittoraux	Réduction des pressions sur les habitats sensibles Restauration active des habitats naturels	Mesures de sauvegarde ponctuelles des poissons migrateurs (Plagepomi) Restauration des habitats fonctionnels des espèces ciblées

→ Restauration passive privilégiée

→ Préalable = suppression des pressions responsables de la dégradation

→ Pas de nouvelle artificialisation des milieux naturels

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

	MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides	MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins	MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité aquatiques, humides et marines
Milieux/Espèces ciblés	Zones humides rétro-littorales	Habitats naturels marins et littoraux dégradés	Espèces marines menacées de disparition Liste rouge UICN / PNA / Plagepomi
Périmètre géo	Eaux côtières, estuaires et bassin Loire-Bretagne		
Connaissance	Inventaires zones humides Etudes préalables aux travaux	Etudes préalables aux travaux	Etudes préalables aux travaux Acquisition de connaissance (Plagepomi)
Préservation/ restauration	Acquisition foncière Restauration des fonctionnalités Curage marais rétrolittoraux	Réduction des pressions sur les habitats sensibles Restauration active des habitats naturels	Mesures de sauvegarde ponctuelles des poissons migrateurs (Plagepomi) Restauration des habitats fonctionnels des espèces ciblées
Modalités	Au fil de l'eau 70% inventaires / 50% études 70% travaux / 25% curage	Au fil de l'eau 50% études 50% travaux	Au fil de l'eau 50% études 70% travaux

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

	MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides	MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins	MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité aquatiques, humides et marines
Milieux/Espèces ciblés	Zones humides rétro-littorales	Habitats naturels marins et littoraux dégradés	Espèces marines menacées de disparition Liste rouge UICN / PNA / Plagepomi
Périmètre géo	Eaux côtières, estuaires et bassin Loire-Bretagne		
Connaissance	Inventaires zones humides Etudes préalables aux travaux	Etudes préalables aux travaux	Etudes préalables aux travaux Acquisition de connaissance (Plagepomi)
Préservation/ restauration	Acquisition foncière Restauration des fonctionnalités Curage marais rétrolittoraux	Réduction des pressions sur les habitats sensibles Restauration active des habitats naturels	Mesures de sauvegarde ponctuelles des poissons migrateurs (Plagepomi) Restauration des habitats fonctionnels des espèces ciblées
Modalités	Au fil de l'eau 70% inventaires / 50% études 70% travaux / 25% curage	Au fil de l'eau 50% études 50% travaux	Au fil de l'eau 50% études 70% travaux
Cible	Acquisition de **400 ha** Restauration de **1 700 ha** de zones humides rétrolittorales	Restauration de **100 ha** d'habitats marins	

Plus de détail dans le webinaire sur les milieux aquatiques et la biodiversité

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

Exemples de travaux :

Retrait des crassâts d'huîtres creuses *(vasières intertidales)*

[Travaux expérimentaux de restauration de vasières de la baie de l'Aiguillon - YouTube]

Effacement d'ouvrages maritimes obsolètes (digues, conduites, etc.)
(connectivité et dynamique hydrosédimentaire, estuaires et marais rétrolittoraux)

[Adapto Lancieux]

Réorganisation et installation de mouillages et balisages écologiques
(herbiers, maërl, récifs)

[Une innovation pour protéger les fonds marins | TF1 INFO]

Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée

Exemples de travaux :

Restauration des espèces structurantes réimplantation de plantules de laminaires *(forêts de laminaires)*

Restauration des espèces structurantes des récifs *(huîtres plates)*

REHPAR : un projet de restauration de l'huître plate en rade de Brest - YouTube

→ Priorité à la suppression des pressions responsables des dégradations

→ Pas de nouvelle artificialisation/dégradation des milieux

TEMPS D'ÉCHANGE

POSEZ VOS QUESTIONS SUR LE MODULE DE QUESTIONS-RÉPONSES

ENJEU E : Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins

Objectif E1 : Réduire **l'eutrophisation** des eaux marines

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

Objectif E2 : Restaurer la **qualité sanitaire** des eaux littorales

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

ASS_1 : Amélioration du traitement
ASS_2 : Création de réseau de transfert
ASS_3 : Amélioration du fonctionnement des réseaux de collecte
PLU_1 : Infiltration des eaux pluviales

Objectif E3 : Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux **micropolluants** et aux **déchets plastiques**

IND_1 : Maîtriser et réduire les pollutions et les autres pressions exercées par les rejets des activités économiques sur la ressource en eau

Objectif E4 : Préserver et restaurer les **milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée**

MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins

MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques, humides et marins

MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides

Objectif E5 : Renforcer la gestion équilibrée de la **ressource en eau** sur le littoral

Dispositifs d'aides proposés dans l'enjeu C « Une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau » et l'enjeu D « Une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante »

RDI_1 : Favoriser la connaissance générale, la recherche et l'innovation

TER_2 : Mettre en œuvre les démarches territoriales
Animation, communication

INF_1: Sensibiliser pour mieux mobiliser

Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux micropolluants

Natures des pollutions	Sources des pollutions
Pollutions domestiques (bactériologique, MO, détergents, nutriments)	• Rejets d'eaux grises, noires et de fonds de cale • Rejets réseaux d'assainissement du port et urbains périphériques • Eaux pluviales ou de ruissellement souillées
Pollutions par micropolluants organiques et minéraux, TBT, HAP, MES, métaux lourds (Cu, Zn, Cr, Ni…)	• Rejets issus des aires de carénage et aires techniques • Eaux pluviales ou de ruissellement souillées • Navires à flot
Pollutions par hydrocarbures	• Stations d'avitaillement mal équipées • Eaux pluviales ou de ruissellement souillées • Rejets d'huiles usagées • Rejets par pompes de cale

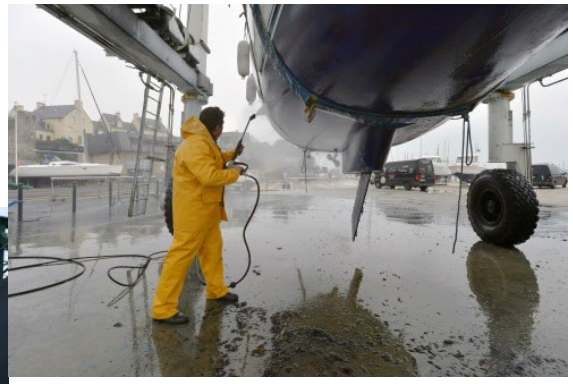

Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux micropolluants

- **Gestion partenariale** de la zone portuaire et côtière : développement de la concertation entre les différents partenaires.
- **Approche globale** des projets portuaires.
- Objectifs des **diagnostics portuaires** :
  - Présentation du port et de ses équipements,
  - État des pollutions et des nuisances engendrées ou subies par le port,
  - État des consommations d'eau potable,
  - Définition d'objectifs de qualité et d'un programme d'actions associées.
- **Mise en œuvre des programmes d'actions** : diagnostic de réseaux d'eaux pluviales, caractérisation des rejets, études et réalisation/mise aux normes d'aires de carénage, collecte et traitement des eaux de ruissellement de quais, mise en sécurité de postes d'avitaillement, sectorisation de réseaux d'eau potable, action d'économie d'eau, …
- Privilégier la programmation globale suite à diagnostic dans les zones industrialo portuaires.

Plus de détail dans le webinaire au bénéfice des entreprises

ENJEU E : Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins

Objectif E1 : Réduire **l'eutrophisation** des eaux marines

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

Objectif E2 : Restaurer la **qualité sanitaire** des eaux littorales

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

ASS_1 : Amélioration du traitement
ASS_2 : Création de réseau de transfert
ASS_3 : Amélioration du fonctionnement des réseaux de collecte
PLU_1 : Infiltration des eaux pluviales

Objectif E3 : Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux **micropolluants** et aux **déchets plastiques**

IND_1 : Maîtriser et réduire les pollutions et les autres pressions exercées par les rejets des activités économiques sur la ressource en eau

Objectif E4 : Préserver et restaurer les **milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée**

MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins

MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques, humides et marins

MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides

Objectif E5 : Renforcer la gestion équilibrée de la **ressource en eau** sur le littoral

Dispositifs d'aides proposés dans l'enjeu C « Une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau » et l'enjeu D « Une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante »

RDI_1 : Favoriser la connaissance générale, la recherche et l'innovation

TER_2 : Mettre en œuvre les démarches territoriales
Animation, communication

INF_1: Sensibiliser pour mieux mobiliser

Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux déchets plastiques

- Mise en œuvre du plan d'actions « Zéro Déchet Plastique en mer » (2020-2025) et des plans d'action des Documents Stratégiques de Façade => AAI 2023/2024 au cours du 11e programme
- Orientation 10B3 du Sdage
- Objectifs poursuivis :
  - Définir une stratégie territoriale et expérimenter des dispositifs de lutte contre les macrodéchets plastiques dans les systèmes d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.
  - Mettre en place des dispositifs de limitation des fuites de biomédias en plastique pour les stations de traitement des eaux usées qui en sont pourvues.
- Bilan : 10 initiatives retenues sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne

Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux déchets plastiques

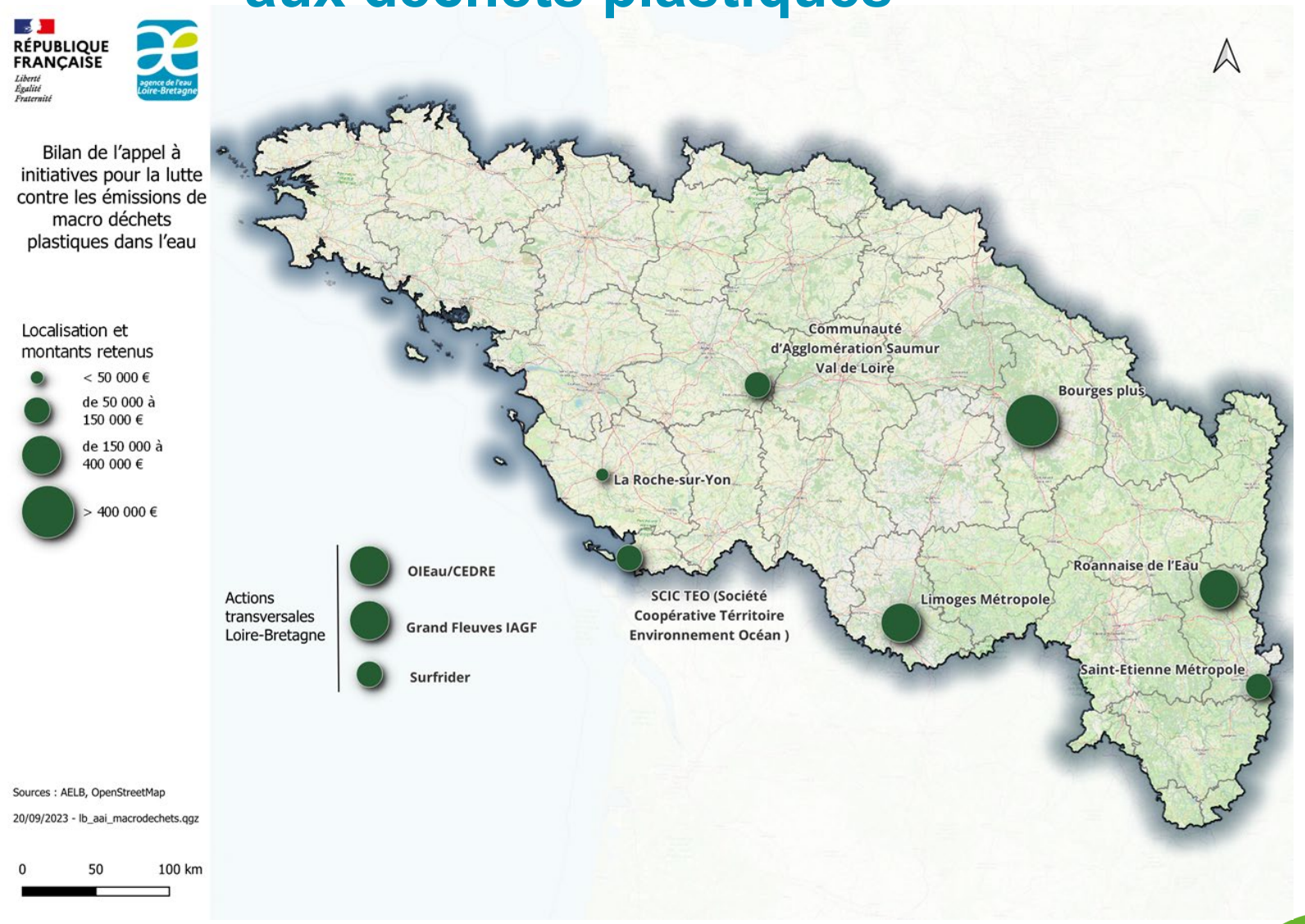

Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux déchets plastiques

- <u>Cibles pour le 12e programme :</u>

  15 collectivités mobilisées dans des programmes ambitieux de réduction des flux de macrodéchets plastiques dans les réseaux d'assainissement

- <u>Stratégie au titre du 12e Prog :</u>
  - Échéance de relance d'un AAI à fixer au cours du 12e programme
  - Animation territoriale via le réseau REGARD :

Accueil | Réseau REGARD (reseau-regard.org)

ENJEU E : Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins

Objectif E1 : Réduire **l'eutrophisation** des eaux marines

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

Objectif E2 : Restaurer la **qualité sanitaire** des eaux littorales

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

ASS_1 : Amélioration du traitement
ASS_2 : Création de réseau de transfert
ASS_3 : Amélioration du fonctionnement des réseaux de collecte
PLU_1 : Infiltration des eaux pluviales

Objectif E3 : Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux **micropolluants** et aux **déchets plastiques**

IND_1 : Maîtriser et réduire les pollutions et les autres pressions exercées par les rejets des activités économiques sur la ressource en eau

Objectif E4 : Préserver et restaurer les **milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée**

MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins

MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques, humides et marins

MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides

Objectif E5 : Renforcer la gestion équilibrée de la **ressource en eau** sur le littoral

Dispositifs d'aides proposés dans l'enjeu C « Une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau » et l'enjeu D « Une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante »

RDI_1 : Favoriser la connaissance générale, la recherche et l'innovation

TER_2 : Mettre en œuvre les démarches territoriales
Animation, communication

INF_1: Sensibiliser pour mieux mobiliser

Accord de territoire

Principes généraux

Nouvel outil pour la mise en œuvre de la politique territoriale de l'agence de l'eau.

L'accord de territoire **est conclu** entre :

- l'agence de l'eau
- et le coordinateur principal de la démarche **Les collectivités territoriales (EPCI)** **Groupe(s) industriel(s)**

Plus de détail dans le webinaire sur la politique partenariale et territorialisée

L'accord de territoire **permet** :

- d'accompagner les territoires et sites prioritaires identifiés dans le 12e programme,
- de renforcer les passerelles entre les programmes d'actions relatifs aux ≠ enjeux du territoire.

L'accord de territoire **formalise :**

Stratégie (diagnostic, schéma directeur) + Programme d'actions → **3 ans**

- **des objectifs environnementaux partagés,**
- **une programmation de travaux et un calendrier de réalisation,**
- **des indicateurs de suivis,**
- **des règles partagées définissant l'efficience de l'accord et sa poursuite.**

Les accords de territoire

- Opportunité d'une meilleure prise en compte du **bon état des eaux et des milieux littoraux et marins** dans les futures contractualisations.
- S'interroger au stade de l'élaboration de la stratégie de territoire, sur les actions susceptibles de contribuer à la déclinaison des 5 **objectifs** associés :
  1. Réduire l'eutrophisation des eaux littorales,
  2. Restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales,
  3. Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux micropolluants et aux déchets plastiques,
  4. Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée,
  5. Renforcer la gestion équilibrée de la ressource en eau sur le littoral.
- Cette prise en compte ne se limite pas aux seuls territoires disposant d'une frange littorale, dans le cas des objectifs 1, 3 et 5 (lien Terre-Mer).
- Impliquer lors de l'élaboration des stratégies les **usagers de la mer** et les **structures gestionnaires** en charge d'enjeux côtiers ou marins.

Les accords de territoire

- Cas particulier de **l'objectif 2** (restaurer la qualité sanitaire des eaux littorales) :
  - Mise en œuvre des programmes (multithématiques) d'actions issus des profils de baignade ou de vulnérabilité conchylicole et de pêche à pied **dans leur globalité** et **sur l'échelle de réalisation des profils**.
  - Partager **un objectif de reconquête** de la qualité des cibles d'usage (liste de cibles prioritaires validées par le CA),
  - Evaluer l'accord de territoire sur les **résultats milieu** (réseau de suivi en place) et sur l'effectivité de la mise en œuvre des **actions prioritaires** de reconquête associées à la ou aux cibles visées par l'accord,
  - Suivi et actualisation des profils et plans d'actions associés, jusqu'à **l'atteinte de l'objectif** de reconquête.
- Attention, la priorité n'est pas le Système d'Assainissement Prioritaire (**moyen**) mais la cible d'usage à reconquérir (**objectif**).

ENJEU E : Préserver et restaurer le bon état des eaux et des milieux littoraux et marins

Objectif E1 : Réduire **l'eutrophisation** des eaux marines

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

Objectif E2 : Restaurer la **qualité sanitaire** des eaux littorales

Fiches action pour « La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines »

ASS_1 : Amélioration du traitement
ASS_2 : Création de réseau de transfert
ASS_3 : Amélioration du fonctionnement des réseaux de collecte
PLU_1 : Infiltration des eaux pluviales

Objectif E3 : Réduire les pollutions des eaux littorales dues aux **micropolluants** et aux **déchets plastiques**

IND_1 : Maîtriser et réduire les pollutions et les autres pressions exercées par les rejets des activités économiques sur la ressource en eau

Objectif E4 : Préserver et restaurer les **milieux naturels littoraux et marins, et la biodiversité associée**

MAQ_4 : Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins

MAQ_5 : Préserver et restaurer la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques, humides et marins

MAQ_3 : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides

Objectif E5 : Renforcer la gestion équilibrée de la **ressource en eau** sur le littoral

Dispositifs d'aides proposés dans l'enjeu C « Une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau » et l'enjeu D « Une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante »

RDI_1 : Favoriser la connaissance générale, la recherche et l'innovation

TER_2 : Mettre en œuvre les démarches territoriales
Animation, communication

INF_1: Sensibiliser pour mieux mobiliser

Connaissance / Sensibilisation

Plus de détail dans le webinaire sensibilisation, suivi, recherche

- Fiche Connaissance/Recherche :
  - Priorité à l'acquisition de connaissances là où son insuffisance est un frein important à l'action
  - Finalité = permettre des actions efficaces et efficientes pour atteindre les objectifs environnementaux du Sdage
  - Privilégier les approches transversales et multithématiques en particulier sur le lien terre-mer
  - Recherche à finalité opérationnelle, liée à des thématiques ou spécificités géographiques du bassin Loire-Bretagne
- Sensibilisation :
  - Privilégier les actions visant à accompagner des changements de comportements et de pratiques, sur des publics cibles, dans un objectif de réduction des pressions sur les espaces côtiers et marins.

TEMPS D'ÉCHANGE

POSEZ VOS QUESTIONS SUR LE MODULE DE QUESTIONS-RÉPONSES

Rivage - Nouvel outil de gestion des aides

l'outil de vos demandes d'aides

- WEBINAIRE de présentation : **le 10 janvier 2025**
- Ouverture de l'accès à Rivage : **le 10 janvier 2025**
- Possibilité de créer son compte : **à partir du 10 janvier 2025**
- Possibilité de déposer sa demande d'aide : **à partir de la réception du courrier postal d'ouverture de compte**

Accès depuis le site Aides et Redevances de l'agence de l'eau

- Rendez-vous sur le site Aides et Redevances de l'agence de l'eau

https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/

- Dans la rubrique « en 1 clic » sélectionnez « Rivage – Gérer vos aides au 12e programme »

+ les outils à votre disposition

DES MODES OPÉRATOIRES

DES OUTILS DE COMPRÉHENSION

Définition des thématiques

Les thématiques sont un référentiel de catégorisation des aides unique et commun aux six agences.

Thématique n°1
Assainissement des collectivités

Thématique n°2
Préservation des captages, sécurisation alimentation en eau potable et économies d'eau

Thématique n°3
Gestion quantitative multi-usages de la ressource (démarches territoriales, PTGE…)

Thématique n°4
Eaux pluviales et nature dans villes et villages (collectivités)

Thématique n°5
Lutte contre les pressions des activités économiques hors agriculture (réduction des pollutions, économies d'eau et eaux pluviales)

Thématique n°6
Lutte contre les pressions des activités agricoles (réduction des pollutions et prélèvement, sobriété) et accompagnement des filières

Thématique n°7
Préservation et restauration des milieux naturels et de la biodiversité

Thématique n°8
Animation, appui technique et partenariats

Thématique n°9
Éducation, information, communication institutionnelle et consultation du public

Thématique n°10
Connaissance générale (études scientifiques), recherche et innovation, suivi des milieux et connaissance environnementale

Thématique n°11
Actions de coopération internationale

Thématique n°12
Fonds d'accélération de la transition écologique (fonds vert)

Définition des thématiques

Les thématiques sont un référentiel de catégorisation des aides unique et commun aux six agences.

Thématique n°1
Assainissement des collectivités

Thématique n°2
Préservation des captages, sécurisation alimentation en eau potable et économies d'eau

Thématique n°3
Gestion quantitative multi-usages de la ressource (démarches territoriales, PTGE…)

Ea… …s activités …utions et prélèvement, sobriété) et accompagnement des filières

des pollutions, économies d'eau et eaux pluviales)

Vendredi 7 février

14h – 16h00 | Parlons de Rivage

Thématique n°7
Préservation et restauration des milieux naturels et de la biodiversité

Thématique n°8
Animation, appui technique et partenariats

Thématique n°9
Éducation, information, communication institutionnelle et consultation du public

Thématique n°10
Connaissance générale (études scientifiques), recherche et innovation, suivi des milieux et connaissance environnementale

Thématique n°11
Actions de coopération internationale

Thématique n°12
Fonds d'accélération de la transition écologique (fonds vert)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

12e PROGRAMME D'INTERVENTION
AGISSONS POUR L'EAU 2025 - 2030

Agence de l'eau Loire-Bretagne (siège)
9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Armorique
Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire
9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

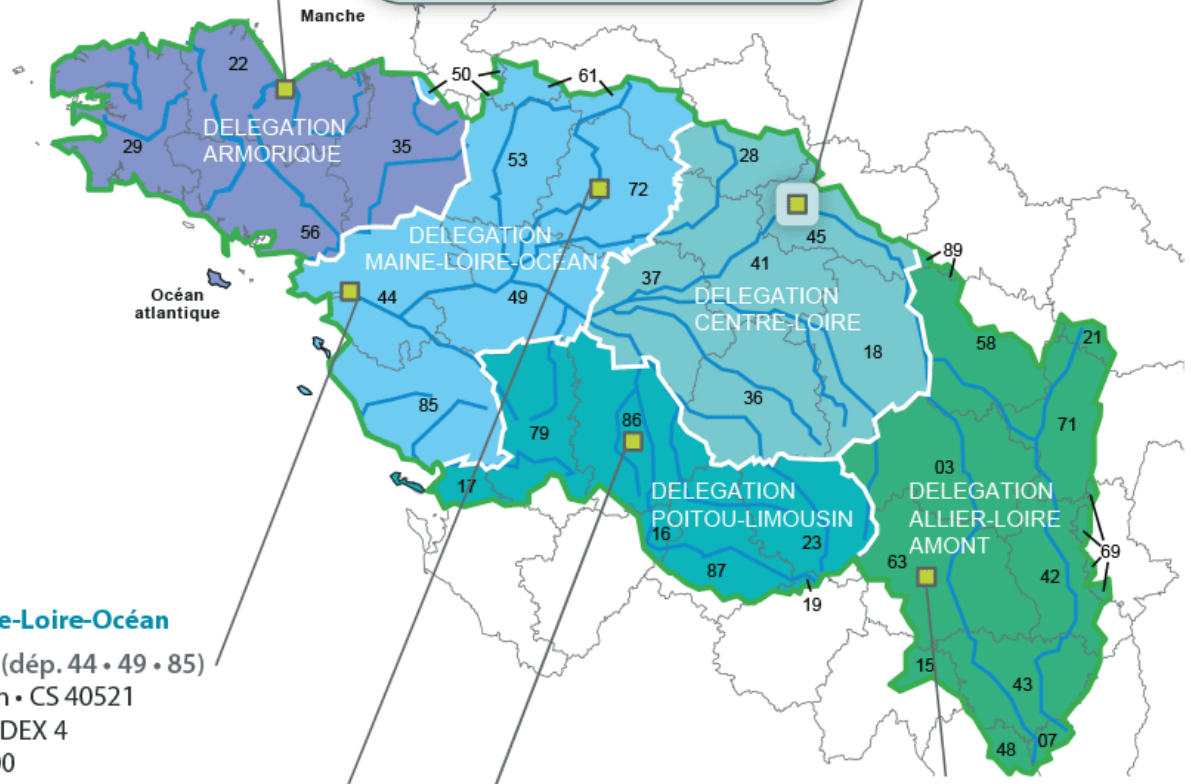

Délégation Maine-Loire-Océan
➔ Site de Nantes (dép. 44 • 49 • 85)
1rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

➔ Site du Mans (dép. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin
7 rue de la Goélette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont
19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Ensemble, préservons le Littoral et ses usages sensibles

12e PROGRAMME D'INTERVENTION
AGISSONS POUR L'EAU 2025 - 2030

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

12e PROGRAMME D'INTERVENTION
AGISSONS POUR L'EAU 2025 - 2030

FIN DU WEBINAIRE

Ensemble, préservons le Littoral et ses usages sensibles

Merci pour votre attention

Une enquête de satisfaction